

ATTESTATION DE CONFORMITE

40966-0

Suivant le décret n° 2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de granulés de plastiques industriels dans l'environnement

Délivré à :

OCEPLAST

Site industriel :

OCEPLAST ZI des Blussières - 3, rue Benjamin Franklin 85190 AIZENAY FRA

Date de l'audit : 27 novembre 2025

Référence du rapport d'audit : P252158/P1

Le LNE atteste que le site industriel cité ci-dessus a fait l'objet d'un audit couvrant les procédures mentionnées à l'article D. 541-362 et leurs mises en oeuvre, et que l'ensemble répond aux prescriptions réglementaires du décret n° 2021-461.

Date d'émission : 18 décembre 2025

Date de fin de validité : 27 novembre 2028

Pour le Directeur Général



LNE

Responsable du Département Certification de Produits et Services